

# Indexation : les patrons fulminent

Le patronat et les syndicats ont été convoqués, hier, par le Premier ministre au sujet de l'indexation des salaires. Si l'OGBL, le LCGB et la CGFP rejoignent la ligne du gouvernement, l'UEL a exprimé son désaccord.

**Une réunion tripartite (officiellement dénommée rencontre avec les partenaires sociaux) sur l'unique question de l'indexation automatique des salaires s'est tenue hier matin.**

De notre journaliste  
Claude Damiani

La position du gouvernement avait été arrêtée vendredi en Conseil de gouvernement et avait dans la foulée été communiquée aux médias. En se référant au dispositif de modulation de l'indexation automatique des salaires, voté en janvier 2012 et qui vient à échéance cette année, le gouvernement a annoncé ne plus vouloir légiférer en la matière et donc revenir à l'ancien système en vigueur, avant 2012.

En clair, il est prévu que si l'indice des prix à la consommation augmente de 2,5 % au cours du semestre précédent, une tranche indiciaire de l'échelle mobile des salaires sera déclenchée. Ce qui revient à revaloriser, dans la même proportion (2,5 %), salaires et traitements.

Le gouvernement justifie sa position par le fait que l'inflation se révèle être actuellement à un niveau particulièrement bas, tandis que la prochaine indexation prévue pour octobre devrait très vraisemblablement être effective au mois de mars 2015.

## Discussion en cas d'inflation soutenue

À la question de savoir pourquoi convoquer une réunion dont le seul et unique point à l'ordre du jour est l'indexation, le Premier ministre s'est justifié en ces termes : «Je ne mène aucunement une politique de saucissonnage, mais il s'agissait de traiter cette importante question de l'index, afin de permettre une visibilité, en vue d'attirer de nouvelles entreprises au Luxembourg, mais également en faveur du maintien des emplois.» Si le gouvernement a en effet souhaité prendre les devants, en

convoquant syndicats et patronat hier matin au ministère d'État, il était parallèlement question, de son propre aveu, d'évacuer le dossier au plus vite. «Nous n'aurons plus à en débattre et ce, pour le reste de la législature», a encore précisé le Premier ministre.

Si d'aventure l'inflation justifiait une deuxième tranche au cours de la même année, une rencontre avec les partenaires sociaux serait de suite à l'agenda, «afin de trouver une solution». Dans le cas où aucun compromis ne serait trouvé, le gouvernement en «assumerait la responsabilité», mais il a d'ores et déjà lancé un appel à la solidarité et à l'unité aux syndicats et au patronat. Un patronat qui devrait, d'après le gouvernement, «changer de stratégie, regarder la réalité en face et se concentrer sur d'autres défis, tels que celui de la compétitivité des entreprises».

## L'UEL : «Le gouvernement a agi seul

En attendant, une seconde réunion tripartite du même type est programmée au cours des deux prochaines semaines, après que les syndicats auront tiré leurs conclusions en interne du rendez-vous d'hier.

Les réactions, à chaud, des différentes parties, peuvent cependant déjà largement laisser présager la suite des événements. Sans grande surprise, les syndicats sont globalement sur la même ligne que le gouvernement (*lire ci-dessous*). On ne

## Les syndicats plutôt favorables

Les organisations syndicales ont vu d'un plutôt bon œil la proposition du gouvernement, même si des discussions en interne s'annoncent forcément. Le président de l'OGBL, Jean-Claude Reding, a estimé qu'il était important que le système revienne «à la normale» et qu'il pouvait

peut pas en dire autant de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), qui a exprimé dans un communiqué un «désaccord sur la forme et sur le fond». L'organisation pointe le fait que «le gouvernement a agi seul (...) alors que l'esprit tripartite présuppose une discussion des points de vue des partenaires sociaux». Le patronat note que «le programme du gouvernement prévoyait initialement de légiférer en la matière et qu'il serait tenu compte de la dimension économique de la question». Or, selon l'UEL, aucun de ces deux engagements n'a été tenu.

Enfin, l'UEL déplore l'abandon de l'aménagement de l'indexation qui, s'il «n'est pas une fin en soi, (est) un moyen pour endiguer le chômage, réduire le déficit public et rendre nos entreprises plus performantes sur les marchés de la grande région et à l'international».

Cela étant, l'UEL s'est dite ouverte au dialogue, alors que le ministre de l'Économie, Etienne Schneider a évoqué une étude de l'université du Luxembourg qui s'est attachée à comparer deux pays appliquant l'indexation automatique (Luxembourg et Belgique) et deux pays ne la pratiquant pas (France et Allemagne). Les conclusions sont sans équivoque : l'index n'a pas d'effet négatif, à long terme, sur le coût salarial. Et de souligner que 50 % des employés, au Luxembourg, ne relèvent pas d'une convention collective de travail et ne risquent pas d'obtenir une augmentation de salaire...

«vivre avec cette proposition». Même son de cloche à la CGFP, cette dernière ayant déclaré que «l'on allait dans la bonne direction». Au LCGB, enfin, on a pris acte de la proposition et annoncé qu'elle devait être plus profondément discutée en interne.



Photo : François Aussems

Le Premier ministre a déclaré vouloir «un gouvernement de prévisibilité et non un gouvernement de surprise».